



Pension alimentaire pour mon ex femme

Par **cometa**, le **26/09/2008** à **23:03**

Ne pouvant régler ce mois ci la pension alimentaire à mon ex femme, c'est mon père qui exceptionnellement lui a fait un chèque directement à son nom.rnrnMon ex femme refuse d'encaisser ce chèque et me menace de poursuite si l'argent que je lui verse ne provient pas directement de mon compte.rnrnEst-ce que ce chèque établi par mon père n'a pas la même valeur qu'un chèque établi par moi ?rnrn[s]Question [/s]: Mon ex-femme est elle en droit d'exiger un chèque à mon nom uniquement pour le règlement de sa pension ?

Par **Marion2**, le **26/09/2008** à **23:14**

Dans ce cas, afin d'éviter toute polémique, demandez à votre père de vous faire un chèque ou un virement du montanr de la pension alimentaire et de ce fait, vous réglez directement, le montant de la PA à votre ex-épouse.rnrnCordialement

Par **cometa**, le **27/09/2008** à **21:22**

Oui, j'ai envisagé cette solution mais elle pourra alors encaisser 2 fois le montant de la pension à moins de faire opposition au chèque de mon père qu'elle a conservé.

Par **Marion2**, le **27/09/2008** à **21:39**

Bonsoir,
Vous lui demandez de vous remettre le chèque de votre père et en échange, vous lui remettrez un chèque à votre nom.